

École maternelle

Elsa Triolet

26260 Saint Donat sur

l'Herbasse

04 75 45 15 16

ce.0260636a@ac-

Compte rendu du 1^{er} conseil d'école du 16 novembre 2023

Présents:

Élue municipale: Mme Marion

Responsable des affaires scolaires: Noémie Bossane

ATSEM : Océane Carron

Directrice et enseignantes: Carole Belleri, Nathalie Gaborit, Catherine Barret, Corinne Ange, Fabienne Pellegrini, Aude Barbotin

Représentants des parents d'élèves: Mme Joos

Excusés: M.Fourel (maire), Mme Ansart (inspectrice éducation nationale), Mme Lepizzera et M Civetti (parents)

Secrétaires de séance: Mmes Belleri et Joos

Axe 1 du projet d'école : la réussite des élèves

les effectifs:

112 élèves inscrits définitivement et présents

PS : 41

MS : 36

GS : 35

répartis

PS	PS/MS	MS	MS/GS	GS
23	24 (18/6)	21	22 (9/13)	22

les classes, le personnel éducatif (enseignantes, ATSEM, AESH)

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouvelles personnes: Aude Barbotin enseignante, Océane Carron, ATSEM et Louna Riche, apprentie ATSEM

classe 1: Aude Barbotin

classe 2: Carole Belleri et Fabienne Pellegrini

classe 3: Nathalie Gaborit

classe 4: Catherine Barret et Fabienne Pellegrini

classe 5: Corinne Ange

Cette année, nous mettons en place deux binômes d'ATSEM, 1 pour les classes 1 et 2: Nathalie Milhoud et Cathy Domisse et un 2ème pour les classes 3, 4 et 5: Océane Carron et Christine Libat.

Louna Riche prépare un CAP accompagnement éducatif petite enfance en 1 année à la MFR de Chateauneuf sur Isère et en apprentissage dans notre école sur les temps scolaires et périscolaires. Elle est en cours les lundis et mardis et dans notre école les jeudis et vendredis. Elle effectuera un stage en crèche en février. Elle travaille en binôme avec les ATSEM. Son emploi du temps lui permet de travailler dans toutes les classes mais aussi de travailler avec les autres personnels, ménage, linge et cantine.

Après quelques difficultés pour le PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) à doter tous les enfants d'une AESH, Claire Perret, AESH, est nommée dans notre école pour accompagner les 3 élèves notifiés par la MDA pendant 24 heures. Elle est présente dans les classes 4 et 5.

la gestion des absences des enseignantes,

il y a les absences imprévisibles: les aléas, les maladies de l'enseignantes ou de ses enfants et les absences prévisibles: les raisons personnelles, la formation professionnelle

Nous tenons à vous rappeler qu'en cas d'absence imprévisible, l'enseignante doit avertir l'école

et l'Inspection de l'Education Nationale. L'ATSEM à l'accueil prévient alors que l'enseignante est absente et annonce si nous le savons si elle est remplacée ou non. Et en cas d'absence prévisible, l'enseignante prévient les élèves et les familles. Le mail envoyé aux familles par l'enseignante absente était une obligation en période de covid, mais ne l'est plus.

les APC

Les activités pédagogiques complémentaires sont proposées à tous les élèves de GS, les mardis et jeudis de 11h30 à 12h15 avec accord de la famille entre le 19 septembre et le 11 avril. Catherine Barret étant à temps partiel et absente le jeudi, propose un temps d'APC le lundi. Trois familles refusent ce temps d'APC. Cette année, les activités changent, le langage étant au coeur de notre nouveau projet d'école: langage en lien avec la motricité, albums, jeux de société, théâtre et cuisine.

les évaluations CP/CE1

Nous avons rencontré les collègues de l'élémentaire pour qu'elles nous donnent les résultats des évaluations nationales passées en septembre. Il y a beaucoup de réussites, mais encore des difficultés: pour les CP, reconnaître les lettres dans les trois écritures, identifier la lettre du son d'attaque, le sens des mots et pour les CE1, écrire des mots dictés et la fluence. Nous allons tenir compte de ces constats, dans les situations d'apprentissages proposées et pour la rédaction de notre projet d'école.

le projet d'école

L'évaluation de nos deux écoles l'année dernière nous permet cette année de rédiger notre nouveau projet d'école. Il sera valable pour 5 ans. Nous avons commencé ce travail en équipe à la maternelle le mercredi 4 octobre et nous poursuivrons avec l'école élémentaire le mercredi 13 décembre. Nous vous le présenterons en Conseil d'école quand nous serons arrivées à son terme.

Axe 2 du projet d'école : la culture, le sport et la nature

le cinéma

Nous avons inscrit l'école à école et cinéma. Voici les 3 séances à l'espace des Collines:

À Table : le Mardi 10 octobre à 9h00 pour les 5 classes

Jeux d'Image : Le vendredi 19 janvier à 9h00 pour les 5 classes

Nanouk : Le vendredi 12 avril : 8h45 pour les GS

Kérity et la maison des contes pour les PS et les MS, nous n'avons pas encore de date

Nous remercions le Sou des Ecoles qui finance ce projet cinéma et nous remercions les parents accompagnateurs. Pour information, la séance est passée de 2,50 euros à 3 euros

le spectacle à la MJC:

Nous irons le 17 novembre à l'Espace des Collines pour assister à "Elle e(s)t moi " par la compagnie Rêve de lune. Le financement est également possible grâce au Sou des écoles

le prix des incorruptibles

Corinne Ange a inscrit l'école au prix des incorruptibles pour la 2ème année. C'est un prix littéraire décerné par les lecteurs.

La classe 1 travaillera avec Corinne sur les livres du prix des incorruptibles pendant que la classe 5 fera des activités musicales et de chant avec Aude.

la médiathèque

Les 5 classes se rendront à la médiathèque pour écouter des histoires et choisir des livres pour la classe. Josie, la bénévole de la médiathèque viendra dans les classes 1 et 2 pour lire des

histoires et apporter des livres pour la classe, jusqu'au mois de mars. Les 3 derniers mois, les classes 1 et 2 iront aussi à la médiathèque.

le cross

Les classes 4 et 5 ont participé au cross de l'école élémentaire le jeudi 12 octobre.

les parcours de motricité

Nous proposons à tous les élèves des parcours de motricité les lundis et mardis depuis le 6 novembre. Ces parcours permettent à chacun d'acquérir les compétences du domaine "agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique". Les enseignantes installent et rangent les parcours.

le jardin

Il n'a pas été beaucoup investi pendant la 1ère période, à suivre

les autres projets pour l'année: animation rivière pour 3 classes, les kaplas, la grande lessive, la fête du court métrage, les Olympiades pour tous

Axe 3 du projet d'école : La gestion des besoins des élèves

La sieste des moyens

La sieste répond à un besoin physiologique de l'enfant. Un enfant de 3 ans a besoin de 10 à 12 heures de sommeil quotidiennement, en fonction de la durée de sa nuit, il peut donc avoir besoin d'une sieste. C'est pour cela qu'elle est proposée systématiquement à tous les PS. Si l'enfant ne s'endort pas, il est levé. Le réveil est échelonné mais à 15h00, l'adulte réveille les derniers enfants endormis.

Pour les MS, un temps de repos doit être proposé.

Pour les GS, des activités calmes sont conseillées en début d'après midi.

Certains MS viennent au dortoir pour faire la sieste car ils en ont vraiment besoin, ils s'endorment en classe. Ils sont donc accueillis au dortoir et s'endorment seul. Ce sont les enseignantes de MS qui alertent et la décision est prise conjointement avec les familles. Nous disposons de 36 lits et 11 matelas mais pas assez de place au sol pour disposer tous les matelas. Depuis l'obligation de la scolarité à 3 ans, le nombre de PS ne cesse d'augmenter, et ce malgré la possibilité d'aménager le temps de l'enfant l'après midi. Cette année, nous accueillons 41 PS, seul 1 élève ne vient pas encore à l'école l'après midi. Nous avons donc 40 couchages pour les PS et nous avons accueilli jusqu'à 6 MS, il en reste 2 depuis le retour des vacances. Au plus on met d'enfants dans le dortoir, au plus la qualité de la sieste s'en ressent. Nous comprenons l'inquiétude de certaines familles quand la sieste s'arrête à l'école mais nous rappelons que nous nous adaptons au mieux au rythme de l'enfant et que nous attendons aussi des familles qu'elles s'adaptent au passage de la PS à la MS en respectant les heures de coucher le soir et en proposant une sieste le mercredi et/ou le week end.

La mairie va étudier la possibilité de rajouter 2 lits afin d'offrir 4 couchages supplémentaires.

AESH, accompagnant des élèves en situation de handicap

A ce jour, il y a 4 enfants notifiés dont un maintien et 3 accompagnés par Claire Perret AESH.

RASED, réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

Il se compose de Nathalie Hortan la psychologue scolaire et de Jean Marie Chosson le maître E, spécialisé dans l'aide à dominante pédagogique.

La plaquette du RASED a été envoyée par mail aux familles et est affichée côté parvis.

A tout moment les parents peuvent prendre contact avec le RASED en cas de besoin.

Axe 4 du projet d'école : les partenaires

le règlement intérieur

Vote à main levée:

nombre de votants: 8

contre: 0
pour: 8
abstention: 0

Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2023/2024 vous sera donc remis en main propre, vous pourrez rapporter le coupon détachable signé aux enseignantes et garder le règlement intérieur.

les financements :

la commune:

investissement: Achat d'un i-pad: 500 euros.

Achat de draisienne et de vélos: 500 euros

Réfection de la classe 5: la peinture et l'installation d'éclairage LED: 2300 euros.

Pour l'année à venir, notre budget de fonctionnement est le suivant: 5800 € pour les classes et 600 € pour le bureau.

le Sou des écoles:

3 350 euros

et la coop:

428 euros

les travaux réalisés

Nous remercions la Commune et les services techniques pour les travaux réalisés pendant les vacances d'été. Le portail blanc a été repeint. La classe 5 a été repeinte et les éclairages led ont été installés. Le mur vers la descente à la cuisine a été repeint. La VMC a été changée, il reste encore des choses à changer. Thierry et Wilfried sont présents pour l'entretien quotidien, réparation d'une fuite sous l'évier de la cuisine, accrochage des pendules. Ils ont été présents aussi pendant les épisodes de forte pluie pour s'assurer que nous étions en sécurité. Bientôt réalisé: le changement des dalles plafond.

la sécurité:

Nous avons réalisé un exercice PPMS attentat intrusion avec les élèves le jeudi 5 novembre. Cet exercice a pour but d'entraîner les élèves et les adultes à se mettre en sûreté, à se cacher. Nous avons réalisé un exercice incendie le mardi 17 octobre, il s'agissait d'apprendre aux élèves à évacuer. Les familles ont été informées par mail des exercices de sécurité et pour ces 1ers exercices de l'année scolaire, tous les adultes de l'école étaient informés et les enseignantes ont prévenu les élèves pour minimiser les angoisses possibles. Lors des exercices à venir, les élèves ne seront pas prévenus.

Les familles demandent si la hauteur du grillage est réglementaire, il n'existe pas de norme à ce sujet. Les familles demandent s'il est possible d'opacifier les fenêtres côté rue. Mme Marion répond que la demande sera étudiée.

le périscolaire, les effectifs, le coût du repas pour les familles

Il y a une forte hausse de fréquentation des garderies du matin et du soir et de la cantine, notamment chez les PS.

	cantine	Garderie du matin	Garderie du soir
Année 2022/2023	62 enfants	De 7 à 9 enfants	
Année 2023/2024	De 80 à 90 enfants	De 15 à 20 enfants	20 enfants

La Commune a embauché une personne supplémentaire sur le temps de cantine pour faire face à la hausse des effectifs et annonce que quand la capacité d'accueil sera à son maximum, elle devra appliquer des critères d'accueil. Mme Marion informe que le coût réel du repas pour la collectivité atteint 14 € alors que les familles paient 4,85 €. La Commune réaffirme son choix de ne pas faire payer la cantine en fonction du coefficient familial et assure accompagner les familles qui demandent de l'aide. La cantine demande le label écocert en cuisine, il s'agit d'un label en faveur de la valorisation de la cuisine et de la communication aux familles, elle serait la 1ère dans la Drôme à l'obtenir.

l'effort de sobriété énergétique pour l'école

La Commune poursuit le remplacement des éclairages classiques par des éclairages leds. La prochaine salle à être équipée de leds sera la salle de motricité. Nous devons aussi en tant qu'utilisateur adopter des gestes responsables comme éteindre la lumière quand on quitte la classe ou les sanitaires, ne pas laisser les ordinateurs en veille, revoir la gestion des mails.

Fixation des dates du prochain Conseil: le jeudi 28 mars 2024 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

Les secrétaires

Mme Belleri Mme Joos

La directrice

Mme Belleri